



Vue du bunker - poste d'observation et de tir situé à l'extrémité Est de la pointe :
embrasure orientée vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612). Le
bunker est adossé au parapet du mur de clôture du domaine

IVR53_20232200302NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation